

1^{er} juillet 2026

Chère/cher Actionnaire,

Nomination de M&G Investments (USA) Inc. (« M&G USA ») en tant que Gestionnaire d'investissement par délégation du M&G (Lux) Global High Yield Bond Fund (le « Fonds »), un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1 (la « Société »)

Aucune action de votre part n'est nécessaire, toutefois, nous vous recommandons de lire la présente lettre attentivement. Veuillez noter qu'aucune modification ne sera apportée à l'Objectif d'investissement et à la Politique d'investissement du Fonds, et que le Fonds continuera d'être géré de la même façon. Les Frais de gestion annuels appliqués au Fonds resteront également inchangés.

Les termes définis utilisés dans cette lettre ont la même signification que dans le prospectus de la Société (le « Prospectus »), sauf si une définition différente est donnée ci-après.

Je vous écris pour vous informer que M&G Investment Management Ltd (le « **Gestionnaire d'investissement** »), situé à Londres et agissant en sa qualité de gestionnaire de portefeuille par délégation, nommera **M&G USA en qualité de Gestionnaire d'investissement par délégation** pour le Fonds en vue d'apporter un soutien au Gestionnaire d'investissement dans le cadre de la gestion du Fonds. La nomination sera effective à compter du lundi 3 août 2026 (la « **Date d'entrée en vigueur** »).

Qu'est-ce qui change ?

À ce jour, le Gestionnaire d'investissement agit en qualité de seul gestionnaire de portefeuille du Fonds.

À compter de la Date d'entrée en vigueur, M&G USA soutiendra les responsabilités de gestion en cours du Gestionnaire d'investissement en sa qualité de Gestionnaire d'investissement par délégation du Fonds. Cette nomination permettra à l'équipe basée aux États-Unis de contribuer directement à la gestion quotidienne des investissements du Fonds et d'assurer la « continuité de service », comme indiqué plus en détail dans le Prospectus de la Société.

Cette nomination sera effectuée conformément au cadre de délégation défini dans le Prospectus et sera reflétée dans la liste des Gestionnaires d'investissement par délégation disponible sur le site internet de M&G.

suite à la page suivante

Pourquoi cette modification survient-elle ?

La portée mondiale de la stratégie d'investissement du Fonds implique qu'une part importante de ses actifs est investie sur le marché américain du haut rendement. Compte tenu du développement des capacités de M&G en matière de revenu fixe aux États-Unis ces dernières années, ainsi que de l'ajout envisagé d'un gestionnaire de portefeuille spécialisé dans le haut rendement établi aux États-Unis, la nomination de M&G USA en tant que Gestionnaire d'investissement par délégation nous permettra :

- de renforcer les capacités existantes de gestion de portefeuille grâce à l'intégration d'une expertise spécifique basée aux États-Unis ;
- d'étendre la couverture de gestion des investissements aux heures de marché américaines ;
- d'accroître la capacité du Fonds à réagir en temps réel aux évolutions du marché américain ; et
- de favoriser une gestion efficace de la part américaine du portefeuille aux côtés du Gestionnaire d'investissement.

Nous estimons que ce renforcement de la couverture est dans l'intérêt des Actionnaires et qu'il s'inscrit dans le modèle global de gestion des investissements de la Société.

Quelles seront les responsabilités de M&G USA ?

M&G USA agira en tant que Gestionnaire d'investissement par délégation du Fonds comme suit :

- au titre de l'ensemble du portefeuille du Fonds en dehors des heures de marché britanniques, conformément aux instructions du Gestionnaire d'investissement ; et
- au titre de la composante du portefeuille du Fonds investie dans le haut rendement américain pendant les heures de marché américaines.

Bien que M&G USA agisse en tant que Gestionnaire d'investissement par délégation tel que décrit ci-dessus, le Gestionnaire d'investissement peut reprendre les responsabilités de gestion de portefeuille dans certaines circonstances (conditions de marché exceptionnelles, contraintes opérationnelles, etc.) afin d'assurer la continuité de service et de protéger les intérêts des Actionnaires.

Coûts d'administration associés aux modifications

Tous les coûts d'administration associés à la mise en œuvre des modifications seront à la charge de M&G.

Modification de votre investissement

Vous avez la possibilité de vendre votre investissement ou de le convertir vers un autre Fonds de la Société, sans frais, à tout moment avant ou après la Date d'entrée en vigueur, sauf indication contraire figurant dans le Prospectus de la Société. Plus précisément, des frais peuvent s'appliquer aux conversions et aux rachats pour les détenteurs d'Actions de Catégorie X et de Catégorie V.

Pour plus d'informations

En cas de doute quant aux mesures à prendre ou pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur habituel M&G ou, pour toute question d'ordre opérationnel, notre équipe du service client par e-mail à l'adresse csmandg@caceis.com ou par téléphone au +352 2605 9944. Nous sommes disponibles du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 18 h 00 (HNEC). Par souci de sécurité et afin d'améliorer la qualité de nos services, les appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés et surveillés.

suite à la page suivante

Veillez noter que nous ne sommes pas en mesure de vous donner des conseils en matière d'investissement. En cas de doute concernant la portée de ces modifications, veuillez demander l'avis d'un conseiller financier.

Salutations distinguées,



Forbes Fenton
Signataire autorisé, M&G Luxembourg S.A.



Matthias Doerscher
Director, M&G Luxembourg S.A.